MOTION SUR LA DOTATION GLOBALE HORAIRE 2015/2016

Les membres élus au Conseil d'Administration du Collège Nicolas Boileau, réunis le 10 février 2015, rejettent la proposition de répartition de la Dotation Globale Horaire 2015/2016. La répartition proposée par Mme La Principale du collège nous semble cohérente compte tenu des conditions qui lui sont imposées. Mais les moyens attribués à notre établissement sont très en dessous de ses besoins.

Ils ne répondent pas aux difficultés majeures que nos indicateurs relèvent.

Comment est-il possible que la Direction Académique qui dit connaître notre situation, reconnaître nos problèmes, nous octroie une DGH avec un ratio H/E qui pour la première fois depuis de nombreuses années est en baisse? Au-delà du H/E, tous les indicateurs le montrent, et ce sur plusieurs années, notre collège ne bénéficie pas officiellement d'une attention particulière, alors que tous les indicateurs montrent un cumul de difficultés économiques, sociales et scolaires.

L'ensemble de la communauté éducative constate les difficultés croissantes et ne comprend pas que les moyens horaires nécessaires au simple maintien d'un climat scolaire à l'équilibre précaire lui soient refusés.

Pour toutes ces raisons qui découlent de la DGH, les membres élus au Conseil d'Administration du collège Nicolas Boileau réunis le 10 février 2015 rejettent la répartition de la Dotation Horaire Globale 2015-2016.

Le Conseil d'Administration exige, comme l'an passé, une dotation à la hauteur des besoins qui permettent à notre établissement, d'assurer la réussite de tous nos élèves.

Les membres du Conseil d'Administration Collège Nicolas BOILEAU Saint Michel Sur Orge